

Sécurité financière

Les engagements de la MBI s'effectuent sous un statut de volontariat. Les professionnels mènent un style de vie simple afin d'être le plus proche possible de la population locale. Ils renoncent à un salaire et donc à un gain financier – la MBI considère ce point comme étant un aspect important d'un engagement solidaire. Durant le projet, un montant forfaitaire est mis à disposition pour couvrir les frais de subsistance. Ce forfait est calculé à partir de l'expérience des années précédentes et en comparaison avec le montant alloué par d'autres organisations. Il est à disposition des volontaires sans qu'ils doivent en tenir une comptabilité et il couvre les frais courants : loyer, alimentation, soins, énergie, vêtements, communication, transport, médias et autres.

Les autres dépenses comme le mobilier, les frais d'écolage pour les enfants ou la formation continue doivent être approuvés et feront l'objet d'une comptabilité.

Durant l'engagement, la MBI s'acquitte des assurances sociales. Celles-ci dépendent des prestations effectives apportées et sont par conséquent relativement basses (réglé par la Confédération).

→ Prestations financières en bref :

...durant l'engagement :

- forfait de subsistance
 - autres dépenses comme le mobilier, l'écolage des enfants, la formation continue, etc.
 - assurances maladie et accident
 - assurances sociales (AVS/AI, AC,...) sur la base d'un statut de volontaire
 - caisse de pension (sur la base d'un statut de volontaire)
 - responsabilité civile privée
 - cotisation à la REGA (rapatriement)
 - 5 semaines de vacances par an
 - pécule de reclassement pour le retour.
- Pour un engagement de 3 ans :
- adulte CHF 18 000.–
 - enfant CHF 3 600.–

... prestations uniques :

- contribution pour les modules de formation avant le départ
- voyage aller-retour (bagages inclus)
- cours de langue et autres cours d'introduction
- visite médicale avant le départ et au retour
- test psychologique
- vaccins
- contribution pour pharmacie de voyage, livres spécialisés et ordinateur portable.

S'engager avec la Mission Bethléem Immensee (MBI) Etapas depuis la candidature jusqu'au retour

Pour s'engager avec nous dans la coopération au développement, le processus de sélection et de préparation dure en principe une année au minimum. Nous recommandons à toutes les personnes intéressées d'assister à une de nos séances d'information avant de présenter leur candidature. Les dates se trouvent sur notre site Internet : www.mission-bethleem.ch



Le processus de candidature

Postuler pour un poste ouvert peut se faire aussi bien par courrier postal que par e-mail. Nous recevons également volontiers des candidatures spontanées.

Pour qu'une candidature soit complète, il faut présenter :

- les dossiers habituels (CV, certificats de travail, diplômes)
 - le formulaire de candidature de la MBI dûment rempli
 - une courte biographie rédigée à la main.
- Le formulaire de candidature et les directives pour la rédaction de la biographie peuvent être téléchargés à partir de notre site Internet. Si vous le désirez, nous vous envoyons le formulaire de candidature par la poste – vous le trouverez aussi lors de la séance d'information.

Pour les couples, chaque personne doit remplir un dossier complet.

Entretien de candidature

Lorsque la candidature est acceptée, le candidat est invité à un entretien personnel permettant de mieux se connaître. Si l'entretien est positif et que les deux parties souhaitent continuer, l'étape suivante est la participation à un cours d'introduction.



Mission Bethléem Immensee

Le processus de sélection et de préparation est d'une durée d'un an au minimum.

Soirée d'information

Entretien

Attribution du projet

Introduction au pays
et au projet

Retour

Candidature

Procédure de sélection

Préparation au départ

Engagement
(min. 3 ans)

Procédure de sélection

→ Cours d'introduction avec auto-évaluation

Le cours « Engagement dans la coopération au développement : motivations et compétences » permet de découvrir ce que représente un engagement en tant que volontaire dans la coopération au développement. Les participants réfléchissent à leurs motivations et à leurs compétences actuelles (points forts et faiblesses) pour un engagement, ce qui leur offre une bonne base de décision pour une collaboration éventuelle à un projet.

A la fin du cours, chaque candidat est invité à un entretien pour faire le point. La décision de continuer ensemble le processus de préparation au départ, pour chacune des parties, est prise lors de cet entretien. Commencera alors la recherche d'une affectation adéquate.

→ Étapes complémentaires pour la sélection

- Recherche de références
- Visite chez un psychologue
- Certificat médical attestant d'une santé suffisante pour un engagement de trois ans.

→ Attribution d'un projet

Le profil du candidat est confronté aux divers postes ouverts et les coordinateurs et

coordinatrices MBI des pays d'affectation présentent le dossier auprès des organisations susceptibles d'être intéressées. Il peut s'écouler plusieurs mois avant que nous soyons en mesure de fournir une proposition concrète de projet.

→ Acceptation

Lorsque le candidat et l'organisation partenaire ont opté pour un projet / une collaboration, nous procédons à un entretien d'embauche. Un contrat de préparation à caractère d'engagement est alors signé : le volontaire a partie liée avec la MBI.

Préparation au départ

→ Pour tous les volontaires

- Le **cours de base** : informations sur l'histoire de la MBI et sur sa façon de comprendre la mission aujourd'hui. Découverte de sa spiritualité ainsi que de sa Charte.
- Des **cours** sur le thème de la **coopération au développement** : participation à plusieurs modules du cycle « Formation pour la coopération au développement » d'E-Changer, MBI et Eirene Suisse.
- Le **cours final** : le volontaire fait la connaissance des collaborateurs et collaboratrices de la MBI et se familiarise avec les procédures internes. Ce cours a lieu peu avant le départ.

→ En option

- Formations offertes par Cinfo (www.cinfo.ch)
- Formation professionnelle complémentaire
- Cours de langue

Introduction au pays et au projet

A l'arrivée dans le pays d'affectation, le volontaire est reçu par le coordinateur ou la coordinatrice de la MBI. Il est présenté aux responsables de l'organisation partenaire au sein de laquelle il collaborera. Durant la période d'introduction, le volontaire a l'opportunité de découvrir le pays, les gens et l'organisation partenaire. La coordination soutient ensuite le volontaire tout au long de son engagement.

Engagement dans un projet durant au moins 3 ans

Avant de clôturer le contrat, nous évaluons le projet. Si le volontaire le désire et que l'organisation partenaire a toujours besoin de son soutien, une prolongation du contrat est envisageable.

Le retour

Au retour en Suisse, le volontaire a des entretiens avec diverses personnes. Ces entretiens servent à échanger sur les connaissances acquises et les expériences vécues ; ils permettent de conclure l'engagement de manière constructive. Nous soutenons les volontaires dans le processus de réinsertion et dans la recherche de réseaux, afin qu'ils puissent s'engager, depuis la Suisse aussi, pour un monde plus juste et solidaire.

→ Pour tous les volontaires

– Le cours du retour : échange, avec d'autres volontaires de retour, sur les expériences vécues et sur les perspectives d'avenir. Le participant y trouve un espace pour réfléchir sur l'intense expérience qu'il a vécue, ainsi qu'un soutien pour sa réintégration.

→ En option

- Le cours « Bilan de compétences » offert par Cinfo (Centre d'information, de conseil et de formation pour les professions de la coopération internationale) à Bienne.
- Autres formations proposées par Cinfo.